



FONDAZIONE DUCCI

MARE NOSTRUM SeaCrossArt



CENTRO INTERNAZIONALE PER IL DIALOGO INTERCULTURALE
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL
INTERNATIONAL CENTRE FOR THE INTERCULTURAL DIALOGUE
مركز الحوار بين الثقافات



APPEL OUVERT - APPEL À LA PARTICIPATION DE JEUNES ARTISTES DE MOINS DE 35 ANS CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'ATTRIBUTION DE 5 RÉSIDENCES D'ARTISTES À FES (MAROC)

PRÉMISSSE

“Qu'est-ce que la Méditerranée ? Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres, bref, un carrefour très ancien. Depuis des milliers d'années, tout y converge, compliquant et enrichissant son histoire (...).” Écrivait Fernand Braudel, l'un des plus grands historiens du 20ème siècle.

Voyager en Méditerranée, c'est trouver le monde romain au Liban, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie. Tant de peuples enfermés dans ce que l'on appelle : MARE NOSTRUM. La Fondation Ducci s'est affirmée comme une organisation internationale faisant autorité, louée et reconnue pour son engagement à défendre le dialogue interculturel. Depuis plus de 20 ans, elle est active dans la promotion de l'art contemporain, opère avec vivacité et succès sur la scène culturelle nationale et internationale, avec des initiatives qui se déroulent en Italie et au Maroc, à son siège de Fès.

La Fondation Ducci joue son rôle en approfondissant les changements qui affectent le tissu politique, économique et culturel de la société italienne et internationale, en promouvant le dialogue interculturel et interreligieux, ainsi qu'en menant une action significative dans le domaine artistique. Elle est également bien consciente que c'est par le biais du secteur culturel et créatif que peuvent être développées des complémentarités stratégiques ayant un impact social important. La Fondation Ducci entend favoriser la résilience et le développement de nouveaux modèles d'enrichissement interculturel, étant donné la forte contribution de la culture en termes de développement collectif et de renforcement de la confiance.

Article 1 - (Avantages et exigences)

1. La Fondation Ducci présente un appel aux jeunes artistes de moins de 35 ans ressortissants des pays de l'UE, qui peuvent le mieux interpréter à travers leurs œuvres, les nombreuses influences mutuelles entre deux grandes civilisations : orientale et occidentale. La réalisation des œuvres sera le résultat d'une étude visant à explorer les domaines artistique, culturel, économique, social et

politique. La fluidité de la frontière entre la culture occidentale et orientale sera donc le thème sur lequel l'artiste devra axer sa création.

La Fondation Ducci invite également les artistes à aborder le grand thème de la sauvegarde de la planète et de la durabilité environnementale, conformément aux 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable promu par l'ONU, en promouvant et en stimulant l'engagement dans cette direction grâce à l'utilisation du médium artistique comme moyen potentiel de diffusion et de dissémination de ces questions.

La Fondation, par le biais du Centre International pour le Dialogue Interculturel (C.I.D.I.), son bras opérationnel au Maroc, mettra à disposition des cinq artistes qui gagneront le concours :

- Un billet d'avion aller-retour entre le pays de résidence de l'artiste et Fès.
- Un séjour de 2 mois dans la ville de Fès près des ateliers
- Des ateliers artistiques au Kassr Annoujoum
- Mise à disposition des matériaux pour la construction des œuvres d'art jusqu'à un maximum de 5.000 dirhams (environ 500 Euros).
- Fourniture de 5 000 dirhams supplémentaires comme frais d'installation initiaux.

La Fondation prévoit également d'organiser une exposition des œuvres des cinq artistes à la galerie Aquas, appartenant à la branche marocaine de la Fondation Ducci, qui sera inaugurée à la fin de la période de résidence, à une date située autour du 23 octobre, en même temps que les événements des rencontres Fès 2022.

En outre, la Fondation décernera un prix de 5 000 Euros à l'artiste qui, de l'avis incontestable du jury, aura mieux interprété l'orientation définie dans l'appel. Chaque artiste fera don à la Fondation d'une des 3/5 œuvres qui seront exposées à la galerie d'art Aquas et feront partie de la collection Ducci.

2. Les projets artistiques, qui doivent être de 3 à 5 œuvres maximum, strictement inédites, et réalisées sur place doivent relever des domaines suivants : peinture, dessin, graphisme, gravure, illustration, art numérique, sculpture, art textile.

Le prix est attribué sur la base de la qualité et de l'originalité du travail proposé. Le prix est une contribution au développement de la recherche artistique et esthétique de l'artiste.

Art. 2 - (Comité d'évaluation)

Les candidats seront évalués et sélectionnés à la seule discrétion de la Commission artistique de la Fondation Ducci présidée par le Professeur Laura Cherubini. La sélection des cinq artistes primés aura lieu la semaine suivante la date limite du concours. Les artistes sélectionnés seront contactés directement par le Bureau de la section artistique de la Fondation après les sélections. Les noms des cinq artistes choisis seront également publiés sur le site officiel du concours. Enfin, la Fondation consacrera une mention spéciale dans sa revue d'art en ligne, ArtFond, aux dix artistes suivant les cinq finalistes du classement.

Art. 3 - (Formulaire de demande)

1. Le formulaire de candidature doit être envoyé à l'adresse électronique art@fondazioneducci.org au plus tard le 30 juin 2022.

Les frais d'inscription, destinés à couvrir partiellement les frais d'organisation, sont fixés à 80 Euros. Chaque artiste participera avec un portfolio composé d'un maximum de cinq œuvres.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Le paiement des droits d'inscription peut être effectué directement par le biais du formulaire d'inscription sur le site web, à l'adresse suivante : [https:// www.prismaartprize.com/submit/](https://www.prismaartprize.com/submit/). Vous trouverez ci-dessous les détails du compte :

"Fondazione Francesco Paolo e Annamaria Ducci"	IT59P0503403259000000001999
BIC SWIFT	BAPPIT21D21

2. Le candidat doit attacher les documents suivants ; les demandes incomplètes seront considérées comme nulles et vides :

- Formulaire de demande complété et signé avec une signature numérique ou manuscrite
- Curriculum Vitae (2 pages maximum)
- Portefeuille avec les œuvres de l'artiste
- Copie du passeport
- Proposition de conception des œuvres à réaliser pendant la résidence : rapport illustratif de l'idée.
- Reçu de paiement

Art. 4 - (Phases et délais)

Le 30 juin 2022 dernier jour pour l'inscription au prix. Les artistes gagnants seront sélectionnés avant le 10 juillet 2022. Autour de la date du 20 août 2022 est prévue pour commencer la résidence d'artiste au Maroc des 5 sélectionnés, qui se terminera le 23 octobre 2022, quand il sera inauguré l'exposition avec les œuvres réalisées sur place. À la fin de l'exposition, les candidats feront don d'une de leurs œuvres qui sera exposée à la galerie d'art L'Aquas.

Art. 5- (Traitement des données à caractère personnel)

Conformément à l'art. 12 du Règlement UE 2016/679, les données à caractère personnel fournies et collectées dans le cadre de cette procédure sont utilisées exclusivement à des fins liées à la définition de la procédure elle-même ainsi qu'à l'exécution des obligations prévues par les lois et règlements applicables en vigueur.

Art. 6- (Règles de renvoi)

La participation au concours implique l'acceptation inconditionnelle par les concurrents de l'ensemble des conditions énoncées dans le présent avis. Aucune rémunération ou remboursement de frais ne peut être demandé par les artistes qui ont concouru mais ne sont pas lauréats. Les concurrents donnent leur consentement à la publication et/ou à l'affichage sur les sites institutionnels des propositions de projets qui ne se sont pas avérées gagnantes. Pour les matières non couvertes par cette annonce, les dispositions en vigueur en la matière s'appliquent.